

# 1 Animatrice socio-éducatif

REORGANISATION EN INTERNE

Référence : 6101-32 /PR du 27 MAI 2025



**Employeur :** Province des îles Loyauté

**Corps /Domaine :** cadre de la jeunesse, des sports et loisirs de la Nouvelle-Calédonie, Animateur socio-éducatif

**Direction :** Jeunesse des sports et des loisirs

**Lieu de travail :** LIFOU

**Durée de résidence exigée :** au moins égale à 10 ans

**Date de dépôt de l'offre :** Vendredi 23 mai 2025

**Poste à pourvoir :** Réorganisation.

**Date limite de candidature :** Vendredi 13 juin 2025

## Détails de l'offre :

### Emploi RESPNC : Animatrice

Sous la responsabilité du directrice, l'animatrice socio-éducative retenue aura pour mission le développement et le suivi des actions en faveur des enfants et des jeunes sur la province des îles Loyauté.

#### Activités principales

- Participer à la mise en place des projets d'action socio-éducatives en rapport avec les orientations politiques provinciales ;
- Soutenir et accompagner les projets de loisirs éducatifs en faveur des enfants et de jeunes ;
- Mettre en place des espaces d'animations innovantes pour les enfants et jeunes de la tribu ;
- Accompagner la mise en place des dispositifs en faveur des jeunes : Espace cyber, information jeunesse, engagement, mobilité ;
- Suivre les chantiers d'engagements communautaires identifiés par le service,
- Soutenir et accompagner les associations dans leurs démarches administratives ;
- Mettre en place des espaces et animer des réunions avec les partenaires ;
- Participer à la mise en place de formations continues du réseau socio-éducatifs des îles ;
- Diriger des accueils collectifs de mineurs et camps d'adolescents ;
- Participer à la création d'outils et de documents pédagogiques nécessaires au développement des différents dispositifs proposés par le service ;
- Rédiger des notes internes en lien avec ses missions ;
- Rédiger des rapports, délibérations, notes et conventions en lien avec le financement de ses activités ;
- Assurer une veille statistique et cartographique sur les acteurs socio-éducatifs et de jeunesse
- Rédiger et transmettre son rapport d'activités annuelles.

L'agent retenu sera amené à travailler en soirée, certains week-ends et jours fériés sur l'ensemble du territoire de la province voire au-delà. L'agent pourra également, en cas de besoin et sur ordre de la hiérarchie, venir en renfort des autres personnels du service. Le permis est obligatoire.

**Savoir :**

- Brevet professionnel Jeunesse éducation populaire exigé,
- Connaissance sur l'organisation sociale kanak et des îles en particulier,
- Connaissance sur l'éducation de l'enfant et du jeune Kanak,
- Connaissance des dispositifs et des acteurs de jeunesse,
- Connaissance de la vie associative et du champ de l'éducation populaire
- Connaissance réglementaire et pédagogique des dispositifs de formation socio-éducative et de direction des CVL,
- Permis de conduire exigé.

**Savoir-faire :**

- Développer les réseaux de partenaires,
- Mobiliser et coordonner différents acteurs autour d'un projet socio-éducatif.
- Expérience dans la gestion et l'accompagnement de la vie associative,
- Maîtrise de la démarche de projet,
- Capacité à conduire et animer des réunions,
- Capacité à rédiger des rapports, des synthèses et faire des reporting,
- Capacité à assurer des tâches de secrétariat,
- Expérience dans la direction d'un centre de loisirs ou de vacances et dans l'encadrement de jeunes,
- Maîtrise de l'outil informatique,

**Comportement professionnel :**

- Faire preuve d'initiative,
- Rigueur, sérieux et ponctualité exigés,
- Gout des relations humaines,
- Sens de l'organisation, esprit de synthèse,
- Savoir rendre compte,
- Disponibilité et adaptabilité,
- Esprit d'équipe,
- Capacité d'écoute et de communication.

**Conditions particulières d'exercice :**

- Déplacement réguliers,
- Horaires décalés.

**Contact et informations complémentaires :** Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter madame Sophie WAIA, directrice de la direction jeunesse, sport et loisirs de la province des îles Loyauté, Tél : 45.52.03 / mail : [S-Waia@loyalty.nc](mailto:S-Waia@loyalty.nc)

Vous pouvez consulter l'ensemble des AVP sur le site de la province des îles Loyauté ([www.province-iles.nc/avp](http://www.province-iles.nc/avp)) ou sur le site de la DRHFPNC ([www.drhfpnc.gouv.nc](http://www.drhfpnc.gouv.nc)) ainsi que la réglementation et le répertoire des emplois (RESPNC).

## POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE

---

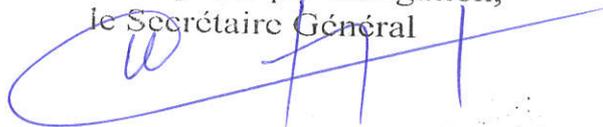
Les candidatures (CV détaillé, lettre de motivation, photocopie des diplômes, fiche de renseignements et demande de changement de corps ou cadre d'emplois si nécessaire) précisant la référence de l'offre doivent parvenir à la direction des ressources humaines de la province des îles Loyauté par :

- voie postale : BP 50 – 98820 WE LIFOU
- dépôt physique : Hôtel de la province des îles Loyauté à Wé – Lifou
- mail : [drh-recrutement@loyalty.nc](mailto:drh-recrutement@loyalty.nc)
- le site de la province des îles Loyauté : [www.province-iles.nc/avp](http://www.province-iles.nc/avp)

\*La fiche de renseignements et la demande de changement de corps ou cadre d'emploi sont à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

***Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique  
Toute candidature incomplète ne pourra être prise en considération***

Pour le Président de la Province  
des Iles Loyauté par délégation,  
le Secrétaire Général

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized initial 'R' followed by several vertical strokes, representing the name Robert Truijij.

**Robert TRUIJIJ**

